

Comme je l'ai déjà fait remarquer, je présente aujourd'hui, pour la troisième année consécutive, non pas seulement le budget principal des dépenses proposé pour les ministères et organismes fédéraux en 1978-1979, mais plutôt le cadre des dépenses totales établi par le gouvernement pour cette période.

Le budget principal des dépenses comprend les dépenses budgétaires, soit 46, 476 millions de dollars, auxquelles il faut ajouter des placements et avances nets de 1,774 million de dollars, pour un total de 48,250 millions de dollars.

L'inclusion, dans le budget principal, de plusieurs postes de dépenses de caractère répétitif qui étaient auparavant présentés au Parlement dans les budgets supplémentaires nous a permis de fixer un montant réaliste de 1,500 million de dollars en réserves pour les dépenses imprévues.

Compte tenu de la préemption normale de l'autorisation de dépenser, on prévoit que les dépenses totales en 1978-1979 se chiffreront à 48,800 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 9.8 p. 100 soit une augmentation inférieure à celle que l'on prévoit actuellement pour le produit national brut en 1978-1979. Cela signifie également qu'en termes réels les dépenses fédérales augmenteront d'environ 3.5 p. 100. Même si nous nous attendons à un fléchissement de l'inflation au cours de l'année qui vient, le secteur public, comme les autres, devra encore absorber des augmentations de coûts.

Je me réjouis du fait que les premiers ministres se sont entendus, la semaine dernière, sur la nécessité pour tous les paliers de gouvernement, de limiter la croissance des dépenses à un taux inférieur au taux de croissance nominal du PNB.

Les honorables députés se rappelleront que l'objectif fondamental établi par le gouvernement fédéral en ce qui concerne la restriction des dépenses ne se limitait pas à ses propres dépenses. Au contraire, on a clairement dit, comme l'a rappelé l'ex-ministre des Finances dans son exposé budgétaire de mai 1976, que la croissance des dépenses totales de tous les gouvernements au Canada ne devrait pas être plus rapide que celle du produit national brut. Tous les gouvernements ont maintenant approuvé cet objectif.

Certains souligneront que le plafond des dépenses pour 1978-1979 est légèrement plus élevé que celui pour l'année financière en cours. Toutefois, les honorables députés se rappelleront que nous avons fait un effort conscient, le printemps dernier, pour souligner que la très petite hausse de 8.2 p. 100 en 1977-1978 reflétait, dans une certaine mesure, des modifications à la structure du système budgétaire. Ce pourcentage reflétait non seulement les restrictions imposées par le gouvernement, mais aussi les modifications au financement d'un certain nombre de programmes bien établis, à frais partagés avec les provinces, notamment la transition des paiements directs aux points d'impôt.

● (1512)

Sans ces modifications à notre système budgétaire, qui ne se répèteront pas en 1977-1978, l'augmentation des dépenses, en pourcentage, aurait été d'environ 10 p. 100. La cible de 9.8 p. 100 adoptée pour 1978-1979 cadre donc avec la tendance établie depuis le lancement du programme de restrictions. Et, je le répète, elle est en deçà de la tendance de la croissance nominale du PNB.

M. Stevens: Compte tenu de l'inflation?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, le député d'en face dit bien, compte tenu de l'inflation; les onze premiers ministres du pays,

Budget principal des dépenses

à leur conférence l'autre jour, ont reconnu le facteur et la formule comme une bonne cible.

Alors, monsieur l'Orateur, même si les dépenses fédérales au cours des 12 prochains mois contribueront à la croissance de la demande globale au Canada, nous ne nous y fions pas pour donner un solide coup de main à l'économie. Dans la mesure où il croyait qu'un stimulant additionnel à court terme était nécessaire, le gouvernement a agi par l'entremise de diminutions des impôts pour que la relance économique soit soutenue par l'expansion du secteur privé. L'expérience a montré que toute tentative de relancer l'économie uniquement par les dépenses fédérales est vouée à l'échec. Un tel stimulant, inévitablement éphémère, entraîne rapidement une reprise des pressions inflationnistes.

Le gouvernement a donc résisté aux pressions de députés de l'opposition qui lui demandaient d'accroître ses dépenses d'un montant supérieur à celui qui est nécessaire pour maintenir les services fédéraux et soutenir la reprise économique. En outre, nous avons résisté aux pressions des autres milieux qui nous demandaient de sabrer dans les programmes fédéraux et d'appliquer impitoyablement une norme inflexible de rigueur financière.

Tout autant que n'importe qui, monsieur l'Orateur, le gouvernement veut que la Fonction publique fédérale soit de taille raisonnable. Nous avons réduit le superflu autant que possible, mais nous nous sommes abstenus de faire des réductions lorsque, en allant plus loin, nous risquions de faire du tort à quelqu'un d'autre.

Des voix: Oh, oh!

M. Andras: Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé que les dépenses fédérales s'accroissent encore moins rapidement au cours de la prochaine année financière; mais j'ai dû admettre qu'une réduction soudaine des dépenses fédérales aurait ébranlé les finances des provinces, coupé l'herbe sous les pieds des consommateurs et privé les entreprises canadiennes de commandes dont elles ont grand besoin pour augmenter la production et la productivité.

Pour comprendre cette situation, nous devons étudier le profil de croissance des dépenses fédérales. On a souvent souligné, par le passé, que plus de 40 p. 100 des dépenses dites fédérales prennent, en réalité, la forme de transferts aux provinces et de paiements aux Canadiens.

Au cours des années, le trésor fédéral s'est engagé, par voie d'ententes statutaires dûment approuvées par le Parlement, à participer au financement d'activités et de programmes provinciaux. Ces transferts sont ce que j'appellerais la «dimension provinciale» des dépenses fédérales. Cette année, ces transferts se chiffreront à plus de 9.8 milliards de dollars, qui, comme je l'ai déjà dit, font partie des prévisions totales de 48.8 milliards de dollars.

Les paiements fiscaux, en particulier les subventions au titre de la péréquation, peuvent servir à financer la gamme complète des programmes provinciaux. D'autres paiements, comme les subventions au titre de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-maladie, de l'aide sociale et de l'enseignement postsecondaire, doivent s'appliquer à ces services essentiels.